

VERNEUIL FINANCE
Société anonyme au capital de 1.099.265 €
542 099 890 R.C.S. PARIS
49/51 rue de Ponthieu 75008 PARIS

LE RAPPORT UNIQUE DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

LES COMPTES SOCIAUX

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le **RESULTAT D'EXPLOITATION** est négatif à hauteur de (116) K€ contre (245) K€ au 31 décembre 2017.

Le **RESULTAT FINANCIER** est positif de 4.809 K€ contre un résultat positif de 9.472 K€ € au titre de l'exercice précédent.

Le **RESULTAT EXCEPTIONNEL** est négatif de 2.194 K€ contre un résultat négatif de (8.979) K€ en 2017.

L'exercice se solde par **UN BENEFICE NET COMPTABLE** de 2.498.427 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de 2.498.427 € en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur qui passera ainsi à (32.354.738) €.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons de donner aux administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société Mère « Verneuil finance » a cédé la totalité des actions qu'elle détenait sur la filiale « Financière Duc » au cours du 2^{ème} semestre de l'exercice 2018. Par conséquent, à l'issu de ces opérations le périmètre consolidé du GROUPE VERNEUIL FINANCE est composé de deux entités :

- Verneuil Finance ;
- Société Française de Casinos.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

L'endettement net est de 1.563.857 €uros La situation financière de la Société fait ressortir un taux d'endettement stable par rapport aux capitaux propres (1.563.857 € / 1.563.857 €).

AUTRES INFORMATIONS

Activités en matière de recherches et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Dépenses somptuaires prévues aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts

Pour l'exercice 2018, il n'y a pas eu de dépenses de la nature de celles visées aux articles 39-4 et 223 quater du CGI.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (article 243 du CGI)

Les dividendes versés au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes (€)	Avoir fiscal / Abattement (€)	Total (€)
31/12/2018	0	0	0
31/12/2017	0	0	0
31/12/2016	0	0	0

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2018, le solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs est de 78 K€, y compris les factures non parvenues, et se décompose comme suit :

En K€	31.12.2018	31.12.2017
Echu	13	8
de 0 à 30 jours		
de 31 à 60 jours		
61 jours et plus		
Factures non parvenues	65	101
TOTAL	78	109

Prêts interentreprises à moins de deux ans

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, 3 bis-al. 2 du Code monétaire et financier, le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec

lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, s'élève à 0 € au titre de l'exercice écoulé.

LES COMPTES CONSOLIDES

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe VERNEUIL FINANCE est composé :

- De la société VERNEUIL FINANCE, consolidée par intégration globale,
- du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SFC, consolidé par mise en équivalence.

Les actions SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

LES CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée à partir des comptes annuels au 31 décembre 2018 de VERNEUIL FINANCE, à l'exception du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS qui a clôturé son exercice le 31 octobre 2018.

Le chiffre d'affaires de l'année 2018 s'élève à 0 K€ contre 0 K€ pour l'exercice 2017.

Répartition par société (en K€)	31.12.2018	31.12.2017
Verneuil Finance	0	0
Total	0	0

Le **RESULTAT de l'ensemble consolidé 2017** est de (1.401) K€ contre un résultat positif net part du Groupe de 15.503 K€ au titre de l'exercice 2017.

La décomposition du résultat net consolidé est la suivante :

En K€	31.12.2018	31.12.2017
Résultat opérationnel :		
Verneuil Finance	(467)	(140)
Financière Duc	0	(30)
Total	(467)	(169)
Résultat net part du Groupe :		
Verneuil Finance	(384)	6.782
Société Française de Casinos	(1.009)	(584)
Financière Duc	(8)	9.305
Total	(1.401)	15.503

SITUATION AU COURS DE L'EXERCICE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au 31 octobre 2018, date de clôture de son exercice social, le Groupe SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS exploite des casinos ainsi qu'un hôtel.

Son bilan IFRS consolidé simplifié au 31 octobre 2018 se présente comme suit :

En K€	31.10.2018	31.10.2017
Actifs non courants <i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	30.819	32.251
Actifs courants <i>Dont :</i>	4.192	4.920
- <i>clients et comptes rattachés</i>	435	174
- <i>trésorerie et équivalent</i>	897	2.067
Actif	38.043	38.369
Capitaux propres	18.453	19.663
Passifs non courants	6.115	8.497
Passifs courants <i>Dont :</i>	11.740	10.209
- <i>emprunts à court terme</i>	3.083	861
- <i>fournisseurs et autres créditeurs</i>	2.171	2.103
Passif	38.043	38.369

Le **CHIFFRE D’AFFAIRES** de l’exercice clos le 31 octobre 2018 s’élève à 24.489 K€ et le produit des activités ordinaires à 15.838 K€.

(en K€)	31.10.2018	31.10.2017
Répartition par activité :		
Casinos	24.489	26.586
Autres		
Total	24.489	26.586

Renouvellement de la DSP et de l’autorisation de jeux sur le casino de Collioure

Suite à un appel d’offre du 14 septembre 2017, dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour l’exploitation du casino de Collioure, la Commune de Collioure a retenu la candidature de la CECPAS Casino de Collioure déposée le 29 septembre 2017.

Au terme de la présentation du cahier des charges en date du 5 février 2018, la Mairie s’est dite satisfaite de la proposition et des efforts consentis par la CECPAS Casino de Collioure.

Une nouvelle Délégation de Service Public a été signée le 27 février 2018 pour une durée de 5 années soit jusqu’au 5 mai 2023.

En date du 18 avril 2018, l’autorisation d’exploiter les jeux a été renouvelée jusqu’au 5 mai 2020.

Paiement de la 2^{ème} échéance du plan d’apurement du casino de Collioure

En date du 31 mai 2018, la société CECPAS Casino de Collioure a honoré la 2^{ème} échéance de son plan d’apurement d’un montant de 47 K€.

Transfert du siège social

En date du 27 juin 2018, le Conseil d'Administration de la Société Française de Casinos a décidé de transférer le siège social de la société au 48, avenue Victor Hugo à Paris 16^{ème}.

Paiement de la 7^{ème} échéance du plan de continuation de Société Française de Casinos

En date du 20 juillet 2018, la Société Française de Casinos a honoré la 7^{ème} échéance de son plan de continuation d'un montant de 1.453 K€.

Dossier d'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains

En date du 25 octobre 2017, la candidature de Société Française de Casinos a été retenue dans le cadre de la consultation de Délégation de Service Public concernant le casino de Lamalou-les-Bains.

Dans le cadre de la procédure habituelle, la Société Française de Casinos a diligenté une enquête d'impact économique. Le dossier a été déposé en Préfecture ; ce qui a déclenché l'enquête publique dont les conclusions ont été rendues avec un avis favorable en Mai 2018.

Un décret du 10 Juillet 2017, relatif à la sécurité intérieure, portant sur le blanchiment des fonds, nous a obligé à constituer un dossier préalable au dépôt de dossier de demande d'autorisation de jeux. Ce texte est applicable depuis le 1er janvier 2018, le dossier a été constitué.

Le Service Central des Courses et Jeux dispose de quatre mois pour se prononcer.

Les services de la préfecture de l'Hérault, par le biais du service de la légalité, ont demandé des informations complémentaires à la Mairie de Lamalou-les-Bains, les réponses ont été apportées par la D.G.S. de la ville.

La demande est au ministère, elle devrait être examinée avant l'été 2019.

Cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc

En date du 14 septembre 2018, la Société Française de Casinos a signé un projet de cession en vue de sa participation de 100% qu'elle détient dans le capital de la Société du Casino de Chamonix-Mont-Blanc pour l'euro symbolique. Le Ministère de l'Intérieur a 4 mois pour entériner le changement d'actionnariat

Cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos

En date du 23 octobre 2018, la Société Française de Casinos a signé une convention de cession d'actions concernant sa participation de 49% qu'elle détient dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos ainsi que sa participation de 1% dans la SCI SFBC avec le Groupe Belge Ardent Casino International. Un dossier complet a été déposé courant février 2019, le Ministère de l'Intérieur a 4 mois pour entériner le changement d'actionnariat, seule condition à lever pour la libération des fonds.

Au 31 octobre 2018 et en application d'IFRS 5, cette activité est classée en « activité en cours de cession » dans le compte de résultat consolidé.

Abandon de l'ouverture du casino de Bagnères-de-Luchon

Au regard de l'antériorité du projet de réouverture du casino de Bagnères-de-Luchon, le Conseil d'Administration de la Société Française de Casinos s'est réuni en date du 12 février 2019. Devant la complexité du dossier et des surcouts du projet non pris en compte en 2015,

le Conseil d'Administration a jugé le projet trop risqué et pouvant mettre en péril l'ensemble de la structure financière du Groupe et ses filiales. Il s'est donc prononcé sur l'abandon pur et simple de ce projet. Les autorités compétentes ont été prévenues de cette décision.

Société Française de Casinos rachète 17 453 actions SEMCG à FRAMELIRIS

En date du 12 avril 2018, Société Française de Casinos a racheté les 17 453 actions de la Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon – SEMCG à la SNC Frameliris.

Ce rachat a été autorisé au préalable par le Conseil d'Administration du 19 mars 2018.

Au 31/10/2018, Société Française de Casinos détient 94% de la SEMCG.

Litige Groupe Partouche

La société Groupe PARTOUCHE a mis en jeu la garantie hypothécaire qui lui avait été consentie sur les murs du Casino de Châtel-Guyon.

Aux termes de leurs dernières écritures, signifiées le 12 novembre 2018, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS conteste la validité de la prorogation du commandement et demande l'annulation de la procédure de saisie immobilière. Elle demande également que CHATELCASINO soit autorisée à procéder à la vente amiable du bien saisi au prix minimum de 2M€ et conteste la demande de Groupe PARTOUCHE qui demande à ce que sa créance soit fixée à la somme de 2.8M€ dont 1.6M€ au titre d'intérêts à 6% arrêtés au 30/09/2018.

Par prudence, une provision d'un montant de 1,4M€ a été constatée dans les comptes consolidés du 31 octobre 2018.

En date du 15 mars 2019, à la requête de la société Groupe Partouche, il a été signifié le jugement d'orientation vente forcée selon audience du 7 mars 2019. Ce jugement fixe la créance de la SA Groupe Partouche à 2.8 M€ outre les intérêts postérieurs au 30 septembre 2018 et ordonne la vente forcée en un lot unique du bien immobilier objet de la saisie.

La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a fait appel de cette décision.

AUTRES PARTICIPATIONS

NEANT

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Une augmentation de capital a été réalisée au 21 janvier 2019, par imputation du report à nouveau débiteur sur :

- Des primes d'émission
- Des autres réserves
- De la réserve légale

Concomitamment, une réduction de capital a été réalisée par une réduction de la valeur nominale.

A l'issue de ces opérations, le capital s'établit à 1.099.265 euros et est composé de 1.099.265 actions de 1 euro chacune.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc

Le Ministère de l'Intérieur a rendu sa décision le 10 janvier 2019. Le procès-verbal de notification a été signé le 16 janvier 2019 et le compromis de cession et l'ordre de mouvement de titres ont été signés le 17 janvier 2019.

La cession d'actions a été réalisée au prix de l'euro symbolique. La Société Française de Casinos a également cédé en date du 28 janvier 2019 sa créance de compte courant qu'elle détenait sur le casino de Chamonix d'un montant de 10 K€ au prix de 1€.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS poursuivra son développement externe par l'acquisition de nouveaux établissements.

AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS :

François GONTIER (Administrateur, Président Directeur Général)

Ratifié par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2019. Il détient 20 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2018 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
BOULOGNE SEVRES	SCI	Représentant permanent de MAILLOT ARGENTINE, Gérant
FOCH DEFENSE SECURITE	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
FOCH SCHUMAN CONSTRUCTION	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
FOCH INVESTISSEMENTS AMAURY	SARL SCI	Gérant Gérant
MAILLOT ARGENTINE	SCI	Gérant
MATIGNON	SNC	Gérant
MURILLO COURCELLES	SCI	Gérant

PAVILLON BELVEDERE	SCI	Gérant
VERNEUIL ET ASSOCIES	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
VERNEUIL FINANCE	SA	Président Directeur Général

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Robert LABATI (Administrateur)

Nommé par l'Assemblée Générale Annuelle du 19 juillet 2018. Il détient 2.515 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2018 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CERRETO Participations	SA	Président Directeur Général
CTA Holding	SA	Administrateur
E-attestation.com	SAS	Membre du comité de Direction
Groupement Foncier Agricole du Domaine de Vineuil		Gérant

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Mariam CHAMLAL (Administrateur)

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2014. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2018 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CHAMLAL PLEYEL	SCI	Gérante

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Mélanie GAREL (Administrateur)

Nommée par l'Assemblée générale Mixte du 31 juillet 2017. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2018 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
----------------------------------	---------------------------	--------------------------------

GAM GAREL
SFC

SCI
SA

Gérant
Représentante permanente de
VERNEUIL FINANCE,
Administrateur

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :
Néant.

JETONS DE PRESENCE

Les statuts de la Société prévoient que l'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence ainsi que des rémunérations exceptionnelles.

La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration.

Au titre de l'exercice 2018, les rémunérations des organes d'administration s'établissent comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Jetons de présence	20.000 €	0 €	20.000 €	20.000 €	0 €	20.000 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	20.000 €	0 €	20.000 €	20.000 €	0 €	20.000 €

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions et aucune action gratuite n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

EXAMEN ANNUEL DES CONVENTIONS

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice 2018 et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qui sont relatées dans leur rapport spécial.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2018 :
Néant

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITE

La Société VERNEUIL FINANCE n'a pas de salariés et n'est donc pas concernée par la lutte contre les discriminations et par la promotion de la diversité.

RISQUES

VERNEUIL FINANCE n'est pas exposée au risque de change.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DE VERNEUIL FINANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

- la Société n'emploie plus aucun salarié et son activité ne comporte pas de risques sociaux,
- l'activité de la Société consiste à détenir des participations et ne comporte pas de risques environnementaux.
-

SECTEUR CASINOS - JEUX DE LOISIRS : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Les informations sont disponibles sur le site de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (www.casinos-sfc.fr)

DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote : la Société VERNEUIL ET ASSOCIES détient plus des deux tiers du capital social et des droits de vote.

Aucune modification de cette détention n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

En application des dispositions de l'article L.621-18-2 du Code de commerce, il est précisé qu'à la connaissance de la Société aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches.

Au 31 décembre 2018, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Capital (actions)		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
VERNEUIL ET ASSOCIES	900.404	81,91	900.404	83,97
FOCH INVESTISSEMENTS	10.643	0,97	10.643	0,97
Autres actionnaires nominatifs	13.755	1,25	13.755	1,25
Public	174.463	15,87	174.463	15,87
Total	1.099.265	100,00%	1.099.265	100,00%

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 aucune rémunération n'a été versée, de quelque nature qu'elles soient, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versée aux mandataires sociaux de la Société par :

- la Société VERNEUIL FINANCE,
- les sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,
- la Société qui la contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,

La Société n'a pas d'engagement de quelque nature que ce soit, conditionnelle ou différée, avec l'un des membres du Conseil d'Administration, y compris correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages en nature dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Nous vous informons, par ailleurs, qu'aucun prêt et aucune garantie n'ont été consentis par la Société VERNEUIL FINANCE à l'un de ses dirigeants ou administrateurs.

DELEGATIONS EN COURS

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) en date du 26 septembre 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, le cas échéant avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder aux opérations suivantes :

Autorisation	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€
Offre publique avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€ (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)
Autorisation à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression de droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15% de l'émission initiale (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)

Aucune de ces autorisations n'a été utilisée au cours de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous indiquons que le montant des honoraires, au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2018, versés par VERNEUIL FINANCE et les Sociétés faisant l'objet d'une intégration globale à la date de clôture de l'exercice, aux Commissaires aux Comptes en charge des comptes annuels et consolidés de notre Société s'est élevé à :

En €	JPA	AUDITEM	JPA	AUDITEM
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2017
AUDIT				
Commissariat aux comptes et certification des comptes				
- Emetteur	26.000	26.000	26.000	26.000
- Filiales intégrées globalement				
Missions accessoires				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	26.000	26.000	26.000	26.000
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal, social				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Autres				
Sous-total				
TOTAL	26.000	26.000	26.000	26.000

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Au cours de l'exercice et au dernier jour de celui-ci, la Société n'avait aucun salarié.

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
<u>I. Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650
Nombre des actions existantes	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<u>II. Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4.692.298	9.227.328	2 345 876	202 070	(772.502)
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.498.427	248.685	(2.603.302)	176.380	118.067
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<u>III. Résultats par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					(1)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<u>IV. Résultats dilués par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	(1)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<u>V. Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	0	0	0	0	0